

LA ROUTE D'OCCITANIE - CIC



CAHIER DES CHARGES
CARAVANE PUBLICITAIRE



INTRODUCTION	01
ÉTAPES HORAIRES	02
CAHIER DES CHARGES	03
CARACTÉRISTIQUES	04
FONDAMENTAUX	05
CONSIGNES	08
TARIFS	11
CONCLUSION	12

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Régie par l'U.C.I. (Union Cycliste Internationale), la Caravane Publicitaire doit impérativement respecter certaines règles strictes. Pour garantir le bon déroulement de l'événement, nous vous invitons à prendre connaissance des consignes générales dans les documents suivants :

- Cahier des charges
- Contrat (**à renvoyer dûment signé**)

Ces documents sont essentiels pour vous assurer de la conformité aux normes en vigueur et pour le bon fonctionnement de la caravane.

Chaque matin, la caravane est composée et préparée, ce qui exige du temps pour organiser et poser les bandeaux distinctifs à l'avant et à l'arrière des véhicules, permettant ainsi leur identification tout au long du parcours.

LA ROUTE D'OCCITANIE - CIC



ÉTAPES ET HORAIRES

Informations essentielles:

Étape 1 : Jeudi 18 Juin 2026 - **Rassemblement à 08h00**

 Bram (11) - Saint-Paul-Cap-de Joux (81) → 172 km

Étape 2 : Vendredi 19 Juin 2026 - **Rassemblement à 08h00**

 Cordes-sur-Ciel (81) - Saint-Gaudens (31) → 200 km

Étape 3 : Samedi 20 Juin 2026 - **Rassemblement à 08h15**

 Loures-Barousse (65) - Loudenvielle (65) → 176 km

 **IMPORTANT : L'horaire du rendez-vous du matin doit être strictement respecté.**
En raison de divers facteurs, les horaires peuvent subir des changements.

CAHIER DES CHARGES

La caravane publicitaire de « La Route d'Occitanie – CIC » doit évoluer et s'adapter pour devenir bien plus qu'un simple défilé : elle doit se transformer en un véritable spectacle avant le passage des coureurs. Vous en êtes tous les acteurs, et votre engagement est essentiel à la réussite de cet événement festif et populaire.

La sécurité est notre priorité absolue. Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes de sécurité afin de garantir le bon déroulement de la caravane et d'éviter tout désagrément. Ces consignes doivent être respectées à chaque étape du parcours.

Pour assurer une organisation optimale, nous vous demandons de nous retourner tous les documents nécessaires au plus vite. Ces informations sont indispensables à la bonne mise en place et au succès de la caravane publicitaire de « La Route d'Occitanie – CIC ».

LA ROUTE D'OCCITANIE - CIC



CARACTÉRISTIQUES

Nous devons assurer aux spectateurs une expérience inoubliable en garantissant la présence de véhicules festifs tout au long des itinéraires. Pour cela, le respect strict des consignes de sécurité est une exigence incontournable pour le bon déroulement de la Caravane.



Véhicules décorés : Tous les véhicules doivent être ornés de manière festive avec des autocollants, fanions, drapeaux, etc., afin de renforcer l'atmosphère joyeuse de l'événement.



Véhicules sonorisés : Les véhicules doivent être équipés de systèmes sonores pour diffuser de la musique et des annonces tout au long du parcours.

Il est important de noter que l'utilisation d'avertisseurs sonores normalisés, tels que ceux utilisés par la Police, la Gendarmerie ou les Pompiers, est strictement interdite. Ces dispositifs peuvent induire en erreur les forces de l'ordre et compromettre la sécurité générale.



FONDAMENTAUX

Chaque société ou organisme participant à la Caravane Publicitaire devra constituer une flotte d'au moins 2 véhicules (sauf cas particuliers). Chaque véhicule doit obligatoirement embarquer au minimum 2 personnes : un chauffeur et un distributeur pour les goodies.

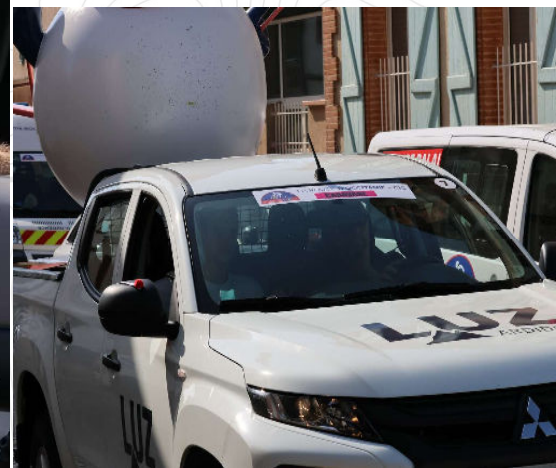
Au départ de la 1ère étape, à l'heure fixée, il est impératif que les chauffeurs restent auprès de leurs véhicules. À ce moment, un bandeau distinctif, des autocollants, et un numéro spécifique « La Route d'Occitanie - CIC » leur seront remis pour identification. Il est crucial que tous les véhicules soient en parfait état de marche (pneus, freins, etc.) et soient propres à chaque départ d'étape. De plus, les véhicules doivent circuler avec les feux de croisement allumés tout au long du parcours.

Ces mesures résultent des démarches effectuées par la Fédération Française de Cyclisme auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Intérieur, et sont impératives pour garantir la sécurité et le bon déroulement de l'événement.

Notre recommandation

Pour éviter tout incident durant la Caravane Publicitaire, nous recommandons fortement que les pleins de carburant des véhicules soient effectués la veille de chaque étape, de préférence.


En cas de panne, il est important de noter qu'aucun véhicule ne pourra être remorqué. Si un véhicule rencontre des problèmes mécaniques, il devra se garer en toute sécurité et rentrer par ses propres moyens sans perturber le déroulement de l'événement.






CONSIGNES

POUR LA DISTRIBUTION DES OBJETS PUBLICITAIRES



Le choix des objets publicitaires distribués par la caravane doit tenir compte de critères visant à prévenir les risques pour la sécurité des personnes et à minimiser les impacts sur l'environnement. Les sociétés et organismes participants sont responsables de veiller à ce que ces critères soient respectés.



La distribution des goodies ne peut se faire qu'à vitesse lente. Il vous incombe d'évaluer les circonstances afin de garantir la sécurité du public. Dans certains cas, il est préférable de lancer les objets derrière le public pour les inciter à s'éloigner des véhicules et ainsi éviter tout risque d'accident.

CERTAINS RISQUES DOIVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE POUR ÉVITER DES ACCIDENTS

Toutefois, dans des configurations où des obstacles se trouvent derrière le public (murs, haies, etc.), il existe un risque que les objets lancés reviennent sur la route. Dans ces situations, il est préférable de poser délicatement les objets au pied du public. En traversant les agglomérations et à l'approche de la ligne d'arrivée, lorsque les véhicules roulent à une très faible vitesse, la distribution peut se faire de main à main.

Il est donc essentiel d'être vigilant et de toujours adapter la distribution en fonction des circonstances pour garantir la sécurité de tous.



Tendance du public à se rapprocher des véhicules en mouvement, ce qui peut entraîner des dangers.



Résistance du public lors de la saisie d'un objet, pouvant causer des déséquilibres ou des chutes.



Les distributeurs eux-mêmes peuvent être exposés à des blessures ou traumatismes dus à la proximité du public lors de la distribution.

EXIGENCES

POUR LES OBJETS PUBLICITAIRES DISTRIBUÉS

Les objets ou produits distribués par la caravane ne doivent pas :

- Présenter de risques de blessure lors de la distribution,
- Causer une dégradation de la chaussée,
- Endommager les autres véhicules.

Objets interdits :

- Papiers, dépliants, tracts, sacs plastiques seuls,
- Objets avec arêtes saillantes,
- Objets avec une prise au vent,
- Objets pouvant répandre des liquides dangereux pour la circulation.

Environnement

Il est impératif de ne laisser aucun carton ou plastique sur place lors des ravitaillements, que ce soit dans les zones de départ ou durant les étapes.

Hébergement - Restauration

L'hébergement et la restauration sont à la charge de chaque caravaniers. Il est recommandé de prévoir un en-cas à prendre le matin, au départ de l'étape, pour la pause de mi-journée.

TARIFS

Documents à fournir :

Chaque société ou organisme doit fournir lors de l'inscription les documents suivants :

Photocopie du permis de conduire de chaque chauffeur.

Photocopie de la carte grise et de l'assurance à jour de chaque véhicule.

Conditions d'annulation :

Le Président Pierre Caubin ou le responsable de la caravane Ernest Lavergne se réservent le droit d'annuler tout contrat des caravaniers ne respectant pas les consignes générales et les ordres donnés durant l'épreuve, et ce, sans remboursement du contrat.

**Caravane sans
limitation du
nombre de
véhicules**

**660€ TTC
les trois jours**

**250€ TTC la
journée**

**Caravane +
stand au village
départ :**

**960€ TTC
les trois jours**

**520€ TTC la
journée**

**Stand au village
départ :**

350€ TTC la journée

CONCLUSION

La participation à la Caravane Publicitaire de « La Route d'Occitanie – CIC » est une opportunité unique de promouvoir votre marque tout en contribuant à l'animation de cet événement festif et culturel. Pour garantir le bon déroulement de la caravane et assurer la sécurité de tous, il est impératif de respecter les consignes générales établies par l'organisation.

En respectant ces consignes, vous contribuerez au succès de la caravane tout en assurant une expérience agréable pour le public. Nous vous remercions pour votre engagement et votre coopération, et nous avons hâte de vous voir lors de cet événement mémorable.





Merci.

CONTACT

Responsable de la Caravane : Ernest LAVERGNE - 06 81 62 43 56 - elavergne@laroutedoccitanie.fr

Assistante responsable de la Caravane : Audrey LAVILLARD - 06 30 87 67 17 - audray64@hotmail.fr

Responsable animations : Didier BARTHES - 07 72 42 36 26 - dbarthes@laroutedoccitanie.fr

 /RouteDOccitanie

 routeoccitanie

 LaRouteDOccitanie

 /routeoccitanie

 laroutedoccitanie.fr

LA ROUTE D'OCCITANIE - CIC